

MAIRIE DE LAGORCE

Conseil municipal

***Le Conseil se réunira à la Mairie  
Lundi 03 mars 2025  
À 20h30***

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de ma meilleure considération.

Ordre du jour :

- Compte-rendu du Conseil précédent et du 02 décembre 2024 modifié
- Ouverture crédits dépenses :
  - Commune
  - Eau
  - Assainissement
- Annulation titres erronés : Commune
- Facture résiduelle SATP pour travaux de 2023 à la Fontaine du Cade
- Devis étude RCI pour assainissement zone de Peyrouse et chemin d'accès à valider
- Reversement à la coopérative scolaire de la subvention du Département pour les sorties patrimoine
- Musée :
  - Prix d'entrée
  - Horaires
  - Délégation au Maire
  - Modification régie de recettes du musée
  - Devis travaux
  - Convention pour le Pass J'M Lagorce
- Tarifs de location de la Crypte
- Signature de la convention périscolaire 2024/2025 avec l'Intercommunalité
- Occupation du domaine public 2024 par Orange
- Modification des statuts de l'Intercommunalité (publicité extérieure)
- FUL (Fond Unique Logement)
- Attribution d'un terrain communal (parcelle A771) à Leyris
- Achat de terrains Mouinas / Auché d'Ozil : diminution du prix
- Délégation de signature pour la restauration du compoix et de l'atlas cadastral
- Retrait de la délibération du 25 octobre relative aux conseillers délégués
- Délégations du Conseil au Maire
- Divers

LAGORCE, le 27 février 2025,

M. Bernard CHEVILLIAT,  
Maire de LAGORCE

